



Lyon, le 2 avril 2020

Audience avec le DI

Ce matin, 10h00, se tenait une audience par visioconférence entre le Directeur Interrégional et notre Organisation Syndicale.

En lien avec la note DAP du 30 mars 2020, nous avons demandé des points réguliers avec le DI ou dès qu'un événement viendrait à se produire.

Notre organisation professionnelle, en lien avec nos revendications nationales, demande afin de limiter les contacts, la propagation du virus et de contenir et éviter tout nouvel incident :

- la gestion portes fermées des quartiers MC, CD et des étages des régimes autonomes
- la limitation du nombre de détenus à l'extérieur lors des promenades ou du sport
- la distribution à tous les personnels de masques et gel hydroalcoolique de jour comme de nuit
- nettoyage et désinfection journalier des équipements (clefs, appareils de télécommunication, locaux, accessoires...)

Au 2 Avril 2020, 2 personnels et 4 détenus sont confirmés positifs au virus sur la DISP (1 Bourg, 2 Aiton et + 1 Bonneville).

Effectif de la population pénale : 6132 personnes étaient écrouées et hébergées au sein des établissements pénitentiaires de la DISP soit 634 personnes détenues de moins qu'au 17 mars.

Le DI ne veut pas communiquer sur le nombre d'AAE ou agents symptomatiques ni sur les affectations des agents confirmés positifs.

CP Moulins : demande que les PREJ puissent organiser les extractions dialyses.

Remontées faite pour des agents UH qui croisent des personnels en combinaison dans des zones contaminées des hôpitaux. Ceci est valable pour chaque extraction médicale actuellement où le danger est réel !

Une problématique due à un changement des paramétrages Origine entraîne une impossibilité pour les agents en horaires variables de disposer de leurs heures actuellement.

Pour la distribution des masques, le DI est preneur des masques trouvés par FO et disponible auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

L'UISP FO Rhône-Alpes-Auvergne
Personnels de surveillance – Pôle Communication

Union Interrégionale des Syndicats Pénitentiaires Force Ouvrière Rhône-Alpes-Auvergne

Secrétaire Interrégional : **David MARTINS**
Tél: 06.06.65.82.99
mail : uisplyon@gmail.com

